



MOUVEMENT POP 2025

ACADEMIE : Lyon

POSTE

- **Intitulé : Professeur de mathématiques – EREA cité scolaire René PELLET Villeurbanne**
- **Référence : 010-034-L1300**

Lieu d'exercice :

EREA Cité scolaire René PELLET VILLEURBANNE
Adresse : 32 rue de France 28, 69100, Villeurbanne

Projet d'établissement et présentation de la structure :

- La cité scolaire René Pellet est un EREA. L'établissement scolarise 221 élèves dont 23 élèves à l'école élémentaire, 39 élèves au collège, 143 au lycée professionnel, 12 apprentis Greta. Le lycée professionnel est labellisé « Lycée des métiers de l'artisanat et des métiers du tertiaire »
- Les élèves de l'école élémentaire et du collège sont tous déficients visuels et accèdent à l'établissement sur notification de la MDPH. Un service médico-social (SAAAS) pour les élèves déficients visuels est hébergé dans les locaux. La cité scolaire accueille 68% d'élèves en situation de handicap qui bénéficient de droit à compensation. A ce titre, l'établissement est un PIAL de 33 AESH ; 4 ULIS sont implantées (1 ULIS TFC au collège, 2 ULIS TFC et 1 ULIS TSA au lycée professionnel).
- L'établissement est un établissement ressource pour la déficience visuelle et développe une dynamique de projets pédagogiques innovants pour les élèves en situation de handicap. L'accessibilité aux savoirs, l'inclusion scolaire et l'ouverture au monde sont les axes forts du projet d'établissement. Celui-ci sera réécrit en 2025.

Missions:

- Enseigner les mathématiques en collège et les mathématiques et sciences au LP (sur des formations CAP et Bac Professionnel)
- Travailler en équipe et en co-enseignement, dispositif souvent privilégié dans les formations CAP et bac professionnel. Les modules d'enseignement sont réfléchis et sont co-construits en équipe. Il s'agit de répondre aux exigences du projet pédagogique de la discipline, des examens (DNB, CAP, Bac Professionnel) et de répondre aussi aux exigences des

compensations pour les élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers.

- Travailler en équipe pluri-catégorielle, avec les AESH et les coordonnateurs ULIS pour garantir l'accessibilité aux savoirs des élèves en situation de handicap et la mise en œuvre efficace de la compensation.

Compétences et/ou aptitudes attendues

- Mettre en œuvre un enseignement adapté pour un public très hétérogène tant par l'âge (de la 6^e à la terminale) que par la diversité des handicaps, (troubles visuels, troubles cognitifs, autisme, troubles auditifs).
- Volonté de développer, dans le cadre de l'enseignement des mathématiques en collège, des gestes professionnels pour l'enseignement du code braille mathématiques, du dessin en relief et de l'informatique adaptée.
- S'intégrer dans un collectif, travailler en équipe.
- Est un plus pour ce poste : le CAPPEI, certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive.

CONTACT :

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

Jean-Eric.Dreyfus, IA-IPR

e-mail : jean-eric.dreyfus@ac-lyon.fr

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de voeu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.